



Syndicat CGT

Des travailleurs portuaires du Havre

Syndicat CGT

Des personnels du GPMR



Le 12 avril 2017

Depuis des années, face au constat du désengagement des gouvernements successifs condamnant nos ports français et notamment ceux autour de l'axe seine à être définitivement en retrait de leurs concurrents, la question de l'investissement, de la complémentarité et du respect des spécificités locales de nos ports a été reposée.

Dans ce débat et suite à la création du GIE Haropa, nos organisations syndicales réaffirment que celui ci doit demeurer un outil de coordination au service des trois ports et en aucun cas une manière de faire entrer le dumping social ou la concurrence entre nos places et laisser qui que ce soit au bord de la route.

Cette position est fondamentale pour éviter de privilégier une place ou un quelconque investissement au profit de l'autre.

Si ce besoin est aujourd'hui largement partagé, cela n'empêche pas certaines organisations de désinformer et de semer le doute et la suspicion face aux valeurs communes que nous portons, valeurs de pérennisation de nos professions et des emplois qui y sont associés.

Le développement de nos places portuaires doit se faire en complémentarité conformément aux orientations nationales de notre Fédération (voir document Relance des Ports Français, de la parole aux actes : « l'urgence »).

L'investissement massif pour promouvoir et rendre viable la réparation navale à Rouen notamment par l'acquisition d'un dock flottant et de moyens de levage associés, le devenir des services territoriaux de nos ports, le maintien en état des outils de réparation navale et l'adaptation du parc levage pour répondre au besoin grandissant de la croisière au Havre, le travail à entamer pour faire respecter la convention collective nationale unifiée « ports et manutention » sur tout l'axe seine et notamment à Honfleur, tout en menant le combat pour faire respecter le droit des travailleurs portuaires et les obligations liées à la ré-internalisation des activités pour le **GPMR** et le **GPMH** en sont les meilleurs exemples.

Si ces besoins listés ne sont que quelques exemples, cela démontre bien que nos syndicats CGT unies face à l'avancée du libéralisme et de la déréglementation de nos professions resteront fortement mobilisés pour rappeler aux organisations qui désinforment aujourd'hui, que l'histoire de nos professions s'est écrite avec la CGT, seule organisation au quotidien et dans toutes les instances, capable de défendre les intérêts des salariés.

Le Secrétaire Général
Des Travailleurs Portuaires
Du Port du Havre,

Laurent DELAPORTE

Le Secrétaire Général
Des personnels du GPMR,

Fabrice LOTTIN

Unis, déterminés et mobilisés

Avec la Fédération Nationale des Ports et Docks C.G.T.